



Hervé GIRAUD
Archevêque
Évêque de Viviers

8^e Lettre aux fidèles catholiques de l'Ardèche
Un an après la lettre pastorale, vous rendre compte.
14 septembre 2026

Chers frères et chères sœurs en Christ,

Un an jour pour jour après ma lettre pastorale, « La Paix soit avec vous », je vous rends compte de ce qui a déjà été fait et des réflexions reçues lors d'une évaluation faite avec le Comité épiscopal (curés, délégués épiscopaux, etc.) et diverses instances diocésaines.

Pour développer la méditation de la Parole de Dieu (1^{er} objectif), et puisque « *dans la célébration de la liturgie, la Sainte Écriture a une importance extrême* » (Vatican II, *Sacrosanctum Concilium* n° 24), j'insiste à nouveau pour que chaque fidèle lise au moins l'évangile du dimanche qui vient. Sans écoute de la Parole de Dieu, pas de mission réelle : « *La foi naît de ce que l'on entend ; et ce que l'on entend, c'est la parole du Christ.* » (Rm 10, 17). Cette année, dimanche après dimanche, lors de mes visites paroissiales, nous pourrons venir une heure avant la messe pour méditer ensemble un texte biblique. C'est bien la parole de Dieu qui doit déterminer notre style de vie, de prière et d'attention aux autres.

Pour ce qui est de la formation des chrétiens (2^e objectif), tout en continuant les formations habituelles proposées par les paroisses et le service diocésain de formation, nous lançons le 26 septembre une formation spécifique des 18-25 ans (et parfois plus !) appelé CAP JC (Connaitre, Aimer, Professer Jésus Christ). N'hésitons pas à proposer ces huit samedis aux jeunes autour de nous.

Pour contribuer à l'éducation des jeunes de moins de 18 ans (3^e objectif), je commencerai à visiter cette année les écoles catholiques avec la déléguée épiscopale à l'initiation chrétienne. Le but n'est pas d'inspecter, mais d'aider à bien se situer comme « établissement catholique » et de faire comprendre l'importance des sacrements de l'initiation chrétienne. L'enfance est un moment privilégié pour apprendre à lire, écrire, et aussi découvrir les évangiles et la prière.

Pour améliorer la synodalité et les prises de décision (4^e objectif), et ayant rencontré comme annoncé les ministres ordonnés, nous continuerons d'être à l'écoute des différents acteurs de la vie diocésaine, notamment lors de visites pastorales (probablement les jeudis, et naturellement le dimanche). De plus, une assemblée diocésaine, réunissant des représentants des paroisses et des services diocésains, se tiendra en trois journées (24 octobre 2026, 28 novembre 2026 et 9 janvier 2027) pour réfléchir à l'avenir du diocèse (« Horizon 2032 »). Soulignons aussi qu'un Conseil diocésain de la vie consacrée a été créé et va se mettre en place dans les semaines à venir.

Pour développer la fraternité et sauvegarder la création (5^e objectif), une équipe diocésaine a identifié des relais paroissiaux qui se sont déjà réunis autour de Laudato Si' pour connaître et coordonner des initiatives. Par ailleurs, la mise en place de petites « fraternités paroissiales » est encore difficile. Un petit manuel de mise en œuvre paraîtra bientôt à la suite de la réflexion du Comité épiscopal de janvier 2026 pour tenir compte des réalités géographiques ou rurales par exemple.

Le 7^e objectif, « Prévenir les abus de conscience et les violences sexuelles », a notamment consisté à veiller aux formations des acteurs pastoraux auprès des jeunes. La page ne sera jamais tournée : un nouveau dispositif est en train d'être élaboré avec la Conférence des évêques de France et des associations de victimes. La vigilance et l'écoute demeurent de règle.

Pour prendre les moyens économiques et financiers de la mission (8^e objectif), il nous faut encore développer l'information, sur le denier notamment. Nous continuerons à rendre compte des affaires financières, en faisant mieux comprendre aux paroisses la nécessaire solidarité diocésaine qui sera expliquée dans les mois à venir. Le panier connecté doit se développer, mais nous manquons encore de bénévoles pour leur mise en place.

Quant au 6^e objectif, « Prendre soin de nos liturgies et de nos vies de prières », elle est l'objet d'une attention particulière cette année, en diocèse comme dans l'Église universelle. Le pape a d'ailleurs commenté dernièrement le texte du Concile *Sacrosanctum concilium*. Dans notre diocèse, la journée de rentrée avait pour thème « Liturgie et mission ». La nomination d'une déléguée épiscopale pour la pastorale liturgique et sacramentelle aidera à promouvoir la participation active des fidèles. Le diocèse est invité à une réflexion diocésaine sur les chants liturgiques : leur contenu évangélique, leur diversité, leur musicalité, leur cohérence avec le temps liturgique, etc. Puisque « *la liturgie montre l'Église à ceux qui sont dehors* », il convient que nous prenions soin de chaque célébration liturgique, tout en sachant que « *la liturgie ne remplit pas toute l'activité de l'Église* ». À la suite de mes 22 visites pastorales, j'ai pu constater la diversité des demandes des fidèles et des ministres. Chacun s'acquitte de ce qui lui revient, mais le choix des chants est souvent un lieu de tensions entre les fidèles : il y a ceux qui veulent des chants faciles, ceux qui souhaitent des chants bibliques, ceux qui aiment les chants en latin, ceux qui préfèrent les chants charismatiques, etc. L'ordinaire de la messe (Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Notre Père, Agnus...) a souvent sa cohérence, sans que tout soit d'égale qualité. Pour obtenir « *une noble simplicité* » demandée par Vatican II, un discernement est nécessaire. Les chantres, les chorales, les musiciens sont là pour servir le chant de toute l'assemblée. Comme le disait Léon XIV le 19 août dernier : « *Dans la liturgie, chanter et jouer signifie prier.* » Vatican II recommande que « *le chant religieux populaire (soit) intelligemment favorisé* » tout en soulignant que « *l'Église reconnaît dans le chant grégorien le chant propre de la liturgie romaine* ». Vos réflexions sur nos pratiques liturgiques seront donc les bienvenues pour « *viser à ce que toute célébration manifeste une belle et noble simplicité et que soit favorisé la participation de tous* » (Présentation Générale du Missel Romain n° 42).

Pour l'heure nous nous préparons, par la prière et la réflexion, à la venue du pape Léon XIV en France. Nous aurons la joie de l'écouter en français. Nul doute qu'il nous encouragera dans la mission du service de l'évangile et de nos frères et sœurs. À Lourdes, les évêques auront l'occasion d'échanger avec lui et j'essayerai de vous en rendre compte. Que le Seigneur bénisse ce temps de grâce si nécessaire pour la paix et la communion que Léon XIV ne cesse de promouvoir.